UNIVERSITÉ PARIS 8
DES CRÉATIONS



CONFÉRENCE

Approche critique des cours criminelles départementales : perspectives féministes

Depuis le 1er janvier 2023, la très grande majorité des viols ne sont plus jugées par une cour d'assises comportant un jury populaire. Comme l'illustrent les procès Mazan et Le Scouarnec, ces crimes sont désormais jugés en première instance par des cours criminelles départementales, exclusivement composées de cinq magistrats.

De nombreuses organisations féministes se sont élevées contre cette réforme, qui semble faire symboliquement du viol un crime de seconde classe ne méritant plus la mobilisation des citoyens pour lutter contre lui.

Après deux ans d'expérience, quel bilan dresser ?

Organisé par :
Benjamin FIORINI,
maître de conférences à l'Université Paris 8

Avec :
Emmanuelle HANDSCHUH,
avocate, membre du collectif #NousToutes
Maria CORNAZ BASSOLI,
avocate, présidente de Choisir la cause des femmes
Lorraine QUESTIAUX,
avocate, représentante d'Osez le féminisme !

MARDI 18 MARS 2025
15h00-18h00

UNIVERSITÉ PARIS 8
Maison de la recherche - Salle MR 002
2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis
Métro ligne 13 - Saint-Denis Université

INSCRIPTION